Droit des successions

ECTS : 3

Langue du cours : Français

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

Rappel de l'ensemble du processus de règlement d'une succession ordinaire (dévolution légale et dévolution volontaire liquidation partage). Mise au point de stratégies patrimoniales fondées sur certaines libéralités spéciales (donations-partages, notamment).

Compétences à acquérir :

Être en mesure d'accompagner un client, notamment chef d'entreprise ou dirigeant social, sur des problématiques de transmission de son patrimoine professionnel comme personnel.

Coefficient : 3.00

Document susceptible de mise à jour - 04/11/2026
Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16